

20^{ième} Séminaire régional des praticiens HIMO

Déclaration des participants

Préambule

La 20^{ième} édition du séminaire régional s'est déroulée à Addis-Abeba, en Ethiopie, du 19 au 23 mai 2025 sous le thème « **Communautés résilientes et environnement sain : l'approche HIMO** ». La 20^{ième} Conférence régionale de l'OIT pour les praticiens HIMO a débuté par une séance d'ouverture de haut niveau à laquelle ont participé des ministres, des dignitaires et des parties prenantes de toute l'Afrique et d'ailleurs. L'événement a été co-organisé par la République fédérale démocratique d'Éthiopie en collaboration avec l'Organisation internationale du Travail (OIT), la Commission de l'Union Africaine (UA) et la Banque mondiale. Le séminaire a attiré un nombre record de participants. Plus de 2 000 participants, 40 dignitaires, dont 30 ministres venus de 50 pays, ont assisté à cet événement de cinq jours. Au total, environ 25 communications de haut niveau ont été présentées, réparties en quatre sous-thèmes, notamment :

- Investir dans la durabilité dans un contexte de fragilité ;
- Trouver un équilibre entre l'utilisation de la main-d'œuvre, de la technologie et de la durabilité pour créer des emplois décents ;
- Créer des infrastructures urbaines et des collectivités plus résilientes ;
- Maximiser l'impact social du développement des infrastructures.

La séance d'ouverture de cet événement crucial a été présidée par l'honorable Chaltu Sani, ministre de l'Urbanisme et des Infrastructures de la République fédérale d'Éthiopie. L'occasion a été rehaussée par les discours prononcés par plusieurs autres dignitaires de haut rang, notamment : l'honorable Christian Nkuli Kianka, ministre des Services publics et du Travail de la République du Rwanda ; M. Gilbert Houngbo, Directeur général de l'OIT (en virtuel) ; Dr. Sabelo Mbokazi, responsable du travail, de l'emploi et de la migration à la Commission de l'Union africaine ; M. Dawit Moges, représentant de la Confédération des employeurs de l'IGAD (CIE) ; M. Zerihun Gezahegn, représentant de la Confédération des syndicats des travailleurs de la Corne de l'Afrique (ACTU).

Nous tenons à remercier toutes ces personnalités.

Une réunion ministérielle parallèle s'est tenue les 19 et 20 mai 2025 et a permis de réfléchir aux engagements et aux progrès réalisés depuis le 19^{ième} séminaire régional qui s'est tenu à Kigali, au Rwanda, les 15 et 19 mai 2023. Les ministres ont noté avec satisfaction les efforts encourageants déployés dans la plupart des pays participants et ont publié une déclaration réaffirmant leur engagement à promouvoir le développement des compétences et l'utilisation d'approches fondées à haute intensité de main d'œuvre qui contribuent à la Déclaration d'Abidjan de 2019 et à l'Agenda 2063 de l'UA.

En plus de la cérémonie d'ouverture, des déclarations ministérielles et de la cérémonie de clôture, cinq sessions ont eu lieu. Ces séances ont porté sur divers angles pour maximiser l'utilisation de la HIMO dans les environnements actuels en constante évolution, couvrant des sujets allant des communautés résilientes, des infrastructures vertes et de la technologie aux impacts sociaux du développement des infrastructures.

Les délégués ont visité quatre itinéraires : l'itinéraire 1 « Espaces verts pour les moyens de subsistance et le bien-être » ; Route 2 : Infrastructures pour l'inclusion et la transformation environnementale » ; Route 3 « Industrie, innovation et infrastructures publiques » ; Itinéraire 4 « Compétences pour la résilience et l'avenir du travail ».

Les visites sur le terrain nous ont une fois de plus convaincus que l'approche basée sur l'intensité de la main-d'œuvre et ses composantes - initiatives vertes et solutions fondées sur la nature, soutien aux moyens de subsistance, réponse aux crises, développement des compétences et des entreprises - constituent un instrument complet de développement inclusif et durable qui permet aux citoyens de construire les infrastructures de base dont ils ont besoin et de développer leurs communautés par eux-mêmes. Les visites ont également confirmé les immenses possibilités d'apprentissage mutuel et de collaboration Sud-Sud.

Nous, délégués au 20^{ième} Séminaire régional :

Appréciant le soutien du Directeur général de l'OIT, M. Gilbert F. Houngbo, qui a permis d'inscrire le séminaire et le Programme d'investissement à forte intensité d'emploi (HIMO) dans le contexte de l'action mondiale pour l'emploi, à travers sa déclaration faite par vidéo lors de la cérémonie d'ouverture.

Reconnaissant que l'insuffisance et l'inégalité des possibilités d'emploi productif, en particulier pour les jeunes femmes et les jeunes hommes, associées à une économie informelle dominante, restent un défi majeur sur le marché du travail en Afrique.

Notant l'importance d'aligner nos efforts sur l'Agenda 2063 de l'Union africaine, qui appelle à la capacité d'agir et à un objectif pour favoriser un développement inclusif sur tout le continent.

Reconnaissant la Déclaration d'Abidjan de 2019 sur la promotion de la justice sociale et son plan d'action qui ont été adoptés lors de la 14^{ième} Réunion régionale de l'OIT pour l'Afrique, qui repose sur une approche centrée sur l'humain et s'engage à « promouvoir un développement et une croissance économiques inclusifs et durables, un emploi libre et productif librement choisi et un travail décent pour tous ».

Affirmant que l'approche HIMO est un outil pratique pour faire progresser cette vision en créant des emplois décents, en mobilisant les ressources locales et en autonomisant les communautés grâce à une gouvernance participative. En renforçant le capital social et en renforçant la résilience, la HIMO contribue de manière significative au développement à long terme, à la durabilité environnementale et à la transformation économique inclusive à travers l'Afrique.

Reconnaissant que les partenariats public-privé (PPP) offre des opportunités innovantes et collaboratives pour mettre en commun les ressources, l'expertise et les réseaux, afin de combler efficacement le déficit de financement de l'Enseignement et la Formation, Technique et Professionnelle (EFTP).

Reconnaissant que la formation dans le secteur de la construction est essentielle pour améliorer l'employabilité et la productivité des travailleurs, notamment par le partage d'expériences et la promotion des compétences professionnelles et de la certification par l'apprentissage sur site (chantier - école) , les approches d'apprentissage sur le lieu de travail industriel, telles que la formation industrielle, l'apprentissage et la reconnaissance des acquis dans la construction et d'autres secteurs favorables à l'emploi.

Reconnaissant les changements rapides, sans précédent et imprévisibles qui se produisent dans le monde du travail contemporain en raison de l'augmentation constante des technologies numériques et de la fracture numérique, qui créent à la fois de nouvelles opportunités et des menaces pour la création et la qualité de l'emploi.

Reconnaître que le développement des infrastructures constitue une voie importante pour une croissance inclusive, en particulier pour s'assurer que les activités de construction profitent aux jeunes, aux hommes et aux femmes, et aux personnes vivant avec un handicap.

Reconnaissant que les pays africains continuent d'être confrontés à des défis croissants et sans précédent, notamment l'insécurité alimentaire et d'eau, le risque croissant de catastrophes naturelles, les effets du changement climatique, les conflits et violences prolongés, aggravés par une croissance économique lente, des pressions inflationnistes, la crise de la dette, les tarifs douaniers, les contraintes budgétaires, une forte informalité, l'instabilité politique et les perturbations technologiques.

Notant que la création d'emplois décents grâce à l'intégration de technologies appropriées et à la circularité (travaux à forte intensité d'emploi) favorise une approche localisée et centrée sur l'humain et favorise la transition vers des économies formelles, numériques et vertes.

Reconnaissant le rôle des marchés publics inclusifs et des appels d'offres dans l'application du travail décent et le développement des communautés, la promotion des micros et petites entreprises et le soutien de l'emploi ciblé des groupes désignés.

Reconnaissant que la protection et la restauration des écosystèmes naturels au moyen de solutions fondées sur la nature offrent un potentiel important de création d'emplois et favorisent une transition juste, et que l'application d'approches d'investissement à forte intensité de main-d'œuvre pour mettre en œuvre ces solutions offre de précieuses opportunités.

Notant l'importance du développement des infrastructures urbaines et son potentiel de création d'emplois verts et inclusifs, de durabilité et de solutions climatiques.

Reconnaissant le rôle vital des infrastructures dans le soutien des secteurs de l'éducation, de la santé et des services sociaux, et leur contribution directe au bien-être humain, ainsi que le potentiel des investissements à forte intensité d'emploi pour promouvoir le travail décent dans l'économie des soins.

Reconnaissant le rôle élargi de l'approche HIMO dans les contextes de fragilité et de crise, contribuant à l'édification de l'État, soutenant les personnes déplacées, renforçant la coexistence pacifique entre les personnes déplacées et les communautés d'accueil, liant la réponse humanitaire au développement durable et créant des dividendes de la paix.

Reconnaissant l'importance d'assurer la transparence et l'équité dans les programmes d'emploi, de lutter contre la maltraitance et de veiller à ce que les bénéficiaires visés aient la possibilité de renforcer la valeur sociale et la crédibilité,

Par conséquent, nous nous engageons à :

Aligner nos programmes nationaux d'emploi sur les orientations sous-régionales et régionales telles que l'Agenda 2063 de l'Union africaine et les priorités nationales de développement, en assurant une approche coordonnée et synergique pour stimuler la transformation structurelle et créer des emplois décents pour tous les jeunes Africains.

Intégrer et renforcer l'approche HIMO dans nos stratégies nationales, nos politiques et nos programmes multisectoriels pour l'emploi, conformément à nos priorités sectorielles et de développement respectives.

Renforcer les capacités des acteurs et des institutions nationaux et locaux à concevoir, mettre en œuvre, suivre et évaluer les infrastructures et les programmes d'investissement à forte intensité de main-d'œuvre.

Promouvoir l'uniformité et l'inclusivité des politiques, et favoriser la collaboration entre les diverses structures de mise en œuvre et de gouvernance.

Élaborer et adopter des politiques et des procédures inclusives en matière de marchés publics qui encouragent la participation des femmes, des jeunes, des PME et des organismes communautaires.

Intégrer les compétences, la reconversion, le perfectionnement et la certification, ainsi que la reconnaissance des acquis dans les projets de développement axé sur l'emploi et le développement du travail.

Développer les travaux verts à forte intensité d'emploi et les solutions fondées sur la nature dans des domaines tels que la conservation des sols et de l'eau, la restauration des terres, le reboisement, l'irrigation pour augmenter la productivité de l'agriculture et de l'élevage, arrêter la dégradation de l'environnement et accroître la résilience aux effets du changement climatique et réduire les pressions environnementales qui sont une source de conflit de plus en plus importante sur le continent.

Encourager l'entrepreneuriat et soutenir les initiatives à petite échelle qui peuvent conduire à la création d'emplois plus productifs et décents, en particulier pour les jeunes, les femmes et les populations touchées par les crises.

Améliorer les mécanismes de dialogue social et de participation du public dans les processus d'élaboration et de mise en œuvre des politiques, en veillant à ce que les politiques répondent aux besoins et aux attentes des groupes cibles.

Intégrer des politiques sensibles au genre dans la HIMO et les projets de développement, y compris des mesures visant à soutenir les travailleurs exerçant des responsabilités familiales, à promouvoir l'égalité des chances et à réduire les disparités entre les sexes sur le marché du travail.

Favoriser un environnement qui encourage la créativité, l'innovation, la circularité et qui facilite l'adoption d'outils et de technologies numériques afin d'améliorer l'efficacité et la productivité sur le marché du travail.

Renforcer la résilience aux chocs et aux crises économiques, y compris ceux liés aux crises sanitaires, aux déplacements et aux changements climatiques, en favorisant la diversification de l'emploi et la sécurité du revenu.

Collaborer et partager les connaissances et les meilleures pratiques avec d'autres pays participants afin d'enrichir notre compréhension collective et notre efficacité dans la promotion des travaux à forte intensité d'emploi.

Évaluer et mettre à jour régulièrement nos stratégies et politiques pour nous assurer qu'elles restent efficaces et pertinentes face à l'évolution du monde du travail.

Nous demandons que :

Les gouvernements veillent à la transparence et à l'équité dans la mise en œuvre des programmes d'emploi public, en s'attaquant activement et en faisant preuve de tolérance zéro à l'égard des abus, de la corruption et du favoritisme politique afin de s'assurer que les opportunités atteignent les participants les plus méritants et que les programmes apportent la valeur sociale souhaitée.

Les gouvernements s'attaquent aux défis uniques des États fragiles et des populations touchées par les conflits et les déplacements, en veillant à ce que les approches d'investissement à forte intensité d'emploi contribuent à l'édification de l'État, à la cohésion sociale, à la consolidation de la paix et au soutien aux personnes déplacées.

Les gouvernements plaident en faveur d'un renforcement de la coopération Sud-Sud en tant que pierre angulaire du développement durable, en favorisant les emplois verts et les communautés résilientes pour assurer la pérennité du marché du travail.

Les gouvernements et les partenaires sociaux continuent de promouvoir la cohérence des politiques et de renforcer la collaboration entre les structures de mise en œuvre et de gouvernance afin d'assurer l'efficacité des stratégies de mise en œuvre des politiques adoptées. Il s'agit notamment de soutenir l'élaboration de politiques et de conseils de l'emploi aux niveaux des États et des administrations locales.

Les gouvernements, les partenaires sociaux, les partenaires au développement et les banques de développement internationales et régionales continuent de financer des emplois décents, des compétences et des activités de développement des infrastructures, conformément à la Déclaration d'Abidjan et à l'Agenda 2063 de l'UA.

Les gouvernements maximisent l'impact social du développement des infrastructures en s'assurant que les projets sont conçus et exécutés en consultation avec les collectivités afin de répondre aux besoins locaux, de favoriser la cohésion sociale et d'améliorer l'appropriation des résultats du développement.

Les gouvernements adoptent des politiques qui favorisent un environnement favorable aux affaires, encouragent la croissance du secteur privé et la création d'emplois et s'attaquent à l'informalité croissante dans notre région.

Les gouvernements soulignent l'importance de l'accès aux compétences numériques, notant que l'économie numérique en pleine croissance exclut de nombreux jeunes déplacés et marginalisés en raison du manque d'infrastructures, de formation et d'opportunités.

Les gouvernements élaborent, renforcent et explorent des approches et des stratégies innovantes pour passer d'emplois informels à des emplois formels et pour mieux donner aux bénéficiaires du PIEI les moyens d'accéder à un emploi à long terme, de s'engager dans l'apprentissage tout au long de la vie et d'établir des parcours de carrière durables pour un meilleur avenir commun.

Les gouvernements, les partenaires sociaux, les partenaires au développement et les banques de développement internationales et régionales institutionnalisent l'évaluation de l'impact sur l'emploi (EmplA) dans leurs programmes afin de promouvoir la sélection des projets présentant le plus grand potentiel d'emploi.

Les gouvernements, les partenaires sociaux et les établissements de formation s'engagent efficacement dans le débat sur la création d'emplois, les compétences et d'autres interventions liées à l'emploi afin de rendre le monde du travail plus inclusif et protégé.

Les partenaires de développement augmentent leurs engagements financiers pour soutenir les programmes et les initiatives axés sur la création d'emplois productifs et décent et l'amélioration du développement des compétences et de l'employabilité.

Les institutions financières internationales et régionales intègrent de solides résultats en matière d'emploi, de conditions de travail et de dimensions sociales dans leurs portefeuilles de financement et de prêts.

Les organisations non gouvernementales, la société civile et les organisations communautaires contribuent à la mise en œuvre et au suivi des programmes à forte intensité de main-d'œuvre, en tirant parti de leur portée unique et de leur compréhension des contextes locaux.

Les établissements d'enseignement et de formation harmonisent leurs programmes d'études avec les besoins du marché du travail, en veillant à ce que les diplômés possèdent les compétences requises par les employeurs et en favorisant les possibilités d'emploi pendant la mise en œuvre des projets d'infrastructure.

Le secteur privé investit dans le développement des compétences et offre des conditions de travail décentes, reconnaissant ainsi son rôle crucial dans la création d'emplois de qualité et la promotion de la croissance économique.

Les organismes nationaux de statistique améliorent leurs capacités de collecte de données afin de fournir des informations fiables et actualisées sur le marché du travail, ce qui facilite la conception et l'évaluation de l'impact des politiques.

Les médias sensibilisent à l'importance du travail décent, du développement des compétences et de l'apprentissage tout au long de la vie, contribuant ainsi à construire une société qui valorise ces principes.

Des organismes internationaux tels que l'Union africaine et les Nations Unies continuent de donner la priorité à l'emploi et au développement des compétences dans leurs programmes et d'aider les pays à atteindre leurs objectifs respectifs.

Nous appelons l'OIT à :

Étendre ses dispositions et ses capacités à fournir un soutien technique HIMO aux pays qui ont besoin d'une assistance pour la mise en œuvre de la présente Déclaration.

Jouer un rôle actif dans la facilitation de la coopération Sud-Sud aux niveaux régional et continental par le biais d'échanges, de partages d'expériences sur les bonnes pratiques, y compris les **stratégies de transition informelle-formelle et le développement des compétences sectorielles**.

Plaider auprès de la Banque mondiale, du FMI, de la Banque africaine de développement, d'autres institutions financières internationales et régionales et d'autres partenaires de développement pour élaborer des marqueurs d'emploi et intégrer des résultats plus solides en matière d'emploi et des dimensions sociales dans leurs portefeuilles.

Continuer à jouer un rôle vital non seulement dans la création d'emplois, mais aussi dans le renforcement des capacités communautaires, la mise en œuvre des normes internationales du travail et la promotion de salaires équitables, de conditions de travail sûres et du dialogue social.

Aider à créer des mécanismes de dialogue social efficaces pour s'assurer que les voix des travailleurs et des employeurs sont prises en compte dans les processus d'élaboration des politiques.

Fournir une assistance technique et des conseils sur l'intégration stratégique de la technologie et de l'IA dans les programmes d'emploi et dans l'élaboration de l'avenir du travail, tout en tenant compte de leur impact potentiel sur la création et la perte d'emplois.

Soutenir les gouvernements dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques inclusives du marché du travail qui répondent aux besoins des groupes vulnérables tels que les jeunes, les femmes, les personnes handicapées et les personnes occupant un emploi informel.

Travailler en étroite collaboration avec les gouvernements, les partenaires sociaux, les partenaires humanitaires et de développement pour concevoir et mettre en œuvre des stratégies efficaces de nexus entre l'aide humanitaire, le développement et la paix (HDPN) afin d'atténuer les effets négatifs des chocs économiques, des crises de déplacement, des catastrophes naturelles et des pandémies sanitaires sur l'emploi et le développement des compétences.

Plaider en faveur de meilleurs résultats en matière d'emploi et de dimensions sociales dans les portefeuilles de prêts des institutions financières internationales.

Faciliter le développement et la mise en œuvre de solutions numériques dans les programmes d'EFTP, les initiatives de création d'emplois et les mécanismes d'inspection du travail afin d'améliorer l'accessibilité, l'abordabilité et la qualité de l'emploi dans la région.

Améliorer le partage des connaissances et le renforcement des capacités sur le développement durable des entreprises et l'entrepreneuriat en tant que moyens efficaces de création d'emplois.

Suivre la mise en œuvre des engagements pris dans la présente Déclaration et rendre compte des progrès accomplis dans leur mise en œuvre lors du 21^{ième} Séminaire régional pour les praticiens du monde du travail.

Remerciements :

Nous exprimons notre profonde gratitude au peuple éthiopien, au gouvernement de la République fédérale d'Éthiopie et au ministère de l'Urbanisme et des Infrastructures de la République fédérale d'Éthiopie pour leur chaleureuse hospitalité et le bon déroulement de ce 20^{ième} séminaire régional des praticiens HIMO.

Addis-Abeba, Ethiopie, le 23 mai 2025.